



- Comptes rendus du conseil municipal ▾

◀ Retour

A A A



Conseil municipal du 18-03-2015

Catégorie	Conseils municipaux
Date	mercredi 18 mars 2015 18:45 - 20:30
Lieu	Mairie - 4 Rue Saint-Pierre, 33760 Saint-Pierre-de-Bat

Compte-rendu réunion

Conseil municipal du 18 mars 2015 à 18h45

Convocation du 3 mars 2015

Absents excusés : Isabelle Simonneau et Pierre Abel Simonneau

Secrétaire de séance: Nadine Vincendeau.

Avant que la réunion ne commence, il est fait part de manière générale des quelques changements intervenus sur la commune depuis la dernière réunion.

Sont d'autre part examinés et commentés les deux flacons apportés par Béatrice Ferran contenant l'eau acheminée par le réseau public. Flacons qui seront remis au bureau du syndicat des Eaux lors de la prochaine réunion.

1. Compte de gestion – compte administratif :

Il est fait part de la concordance des chiffres entre le compte de gestion dressé par le Trésor Public et les comptes de la commune pour l'exercice 2014. En conséquence le compte de gestion est accepté à l'unanimité des membres présents.

Est présenté le compte administratif 2014. Les chiffres sont les suivants :

Recettes fonctionnement = 228 431,87

Dépenses fonctionnement = 218 501,97 => 9 929,90

Report année n-1	=	+ 145 709,06	
Recettes investissement	=	112 437,78	
Dépenses d'investissement	=	68 381,53	=> 44 056,25
Report année n-1	=	+ 63 308,44	

Affectation du résultat de 155 638,96 € à reporter sur le budget 2015. Le compte administratif 2014 et l'affectation du résultat sont acceptés à l'unanimité des membres présents tant en fonctionnement qu'en investissement.

2. Vote des 4 taxes (impôts locaux) :

Le produit attendu mentionné sur la feuille de calcul dressée par les services de l'état indique une somme de 71 100 € supérieure de 2 199 € à celle de 2014 et ce sans appliquer d'augmentation sur les taux.

En conséquence, le prélèvement GIR annoncé étant le même (11 732 €) que sur l'exercice 2014, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de ne pas appliquer d'augmentation sur les impôts locaux.

3. FDAEC 2015 : (Fonds Départemental d'Aide à l'Equipeement des Communes)

La subvention à venir allouée par le conseil général dans le cadre du FDAEC 2015 d'un montant de 10 701 € servira à remplacer les modes de chauffage et d'éclairage de la salle polyvalente installés dans les années 80 très énergivores et usés.

4. Règlement salle polyvalente :

Suite à la mise en fonction de la cantine scolaire du RPI depuis septembre 2014, le règlement de mise à disposition de la salle polyvalente a dû être actualisé.

Le nouveau règlement mis en place par le conseil municipal stipule notamment :

- que le chèque caution sera de 800 €,
 - que le nettoyage sera assuré par une entreprise spécialisée payée par le loueur et commandée par la commune.
 - que ne sera donc plus appliqué de prix de location mais seulement le paiement de l'électricité consommée.
 - que la salle ne sera louée qu'aux personnes de la commune et que toute location faite frauduleusement pour une tierce personne habitant hors de la commune fera l'objet d'une non restitution du chèque caution.
- Ce nouveau règlement est accepté à l'unanimité des membres présents.

5. Site communal :

Après présentation faite par Ph. Courdille et JP. Leredu concernant l'évolution nécessaire du logiciel supportant le site communal il est aujourd'hui nécessaire de passer de Joomla 2.5 à Joomla 3.

D'autre part le conseil municipal trouvant que les possibilités d'intervention à notre niveau étant assez réduites il a été demandé d'avoir une autonomie plus importante tant au niveau de l'insertion de texte que de photos et ceci sans être obligé de passer par le créateur du site. En conséquence une page supplémentaire sera mise à notre disposition ainsi que la formation de trois conseillers municipaux (B. Bortoluzzi - JP. Leredu et Ph. Courdille) qui pourront, de ce fait, procéder à l'actualisation de l'information. De plus il a été admis que le fait de pouvoir consulter le site depuis sa tablette ou son smartphone devenait, non pas une nécessité, mais une option intéressante qui va de plus en plus se développer.

En conséquence sont acceptés les trois devis : changement de logiciel, accès depuis une tablette ou un smartphone et formation des trois conseillers municipaux pour un montant global de 1 426 € TTC.

6. Travaux sur réseau électrique:

Chaque année le conseil municipal inscrit au budget des travaux soit de renforcement soit de sécurisation de postes ou de lignes. La proposition 2015 du SDEEG de sécurisation des postes de Bérard et de Guillemet dans le cadre des opérations de cofinancement est acceptée. Le montant des travaux arrêté à la somme de 47 176 € HT sera pris en charge à hauteur de 33 966,72 € HT par le SDEEG et 13 209,28 € HT par la commune soit 15 851,14 TTC.

SDEEG = Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde dont nous dépendons.

7. Dans les questions diverses :

il est procédé à la mise en place du bureau pour les permanences du 22 et 29 mars lors des élections départementales.

Est arrêtée, en fonction de la disponibilité de chacun, la date de la prochaine réunion du conseil municipal fixée au samedi 28 mars à 10h 00 et dont l'objet principal sera la mise en place du budget 2015.

Il est fait part du nouveau loyer mensuel (1 000 €) versé par la Poste pour le fonctionnement de notre agence communale.

Est accepté le devis de l'entreprise Natiador (renouvellement) pour l'entretien des espaces verts pour la somme de 2 088 € TTC égale à celle de 2014.

Est proposée une réflexion sur la suite à donner à l'aménagement de l'espace de loisir mis en place face à la mairie.

Il est fait part de l'avancement des travaux relatifs à la restauration de l'Eglise et des dates de réunion en présence des entrepreneurs et de l'architecte; le vendredi à partir de 10h 30. Les conseillers pouvant se libérer sont invités à y assister.

Enfin il est indiqué que le prochain conseil du Syndicat des Eaux et Assainissement de Rions, dont nous dépendons, se tiendra à Saint-Pierre de Bat, le vendredi 27 mars à 9h 00.

La séance est levée à 20h 55



CALENDRIER

Août 2017						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			



Voir aussi :

[Autres événements archivés](#)

— [Plan du site](#) | [Mentions légales](#) —

© 2015-2017 Mairie de Saint-Pierre de Bat

Agence web e-33 - Créations internet